

La défense belge de Sinduhije rejette le "mandat d'arrêt" émis par Bujumbura

Voice of America, 01 mai 2014 Alexis Sinduhije retenu à l'aéroport de Bruxelles Le président du parti Mouvement pour la solidarité et le développement est toujours "dans un établissement fermé", confirme Bernard Maingain (photo). L'avocat de l'opposant burundais précise à la Voix de l'Afrique que ce genre de bâtiment est réservé aux personnes ayant des difficultés avec leur entrée dans l'espace Schengen. Or, Me Maingain affirme que son client est en transit en direction de Rome, avec un passeport et un visa en règle. Il avait quitté N'Djamena avant d'être arrêté dans la capitale belge. "Il n'y a pas de mandat d'arrêt international lancé contre M. Sinduhije".

"Selon mes informations, un mandat d'arrêt a été envoyé en urgence ce jeudi de Bujumbura", accuse l'avocat belge qui réclame une enquête des autorités belges dans cette affaire. Au Burundi, le procureur général, affirme le contraire. "Il est recherché par la justice burundaise. Un mandat d'arrêt est émis contre lui", explique Valentin Bagurikunda à la Voix de l'Afrique. En toile de fond, le gouvernement du Burundi considère M. Sinduhije comme responsable de violences qui ont opposé début mars à Bujumbura la police à des centaines de ses militants, les plus violents affrontements survenus dans la capitale burundaise depuis la fin de la guerre civile en 2006. M. Sinduhije est un farouche adversaire de l'actuel président burundais Pierre Nkurunziza.